

Gouvernement du Québec  
Le ministre du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre  
les changements climatiques  
Le député de Viau

Québec, le 22 avril 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition de 1006 signataires déposée à l'Assemblée nationale le 17 mars 2015, par le député de Granby, relativement à la protection des boisés Montérégiens de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Yamaska.

Plus spécifiquement, cette pétition demande au gouvernement du Québec un resserrement des lois concernant la protection des boisés reliés au développement urbain, résidentiel, agricole et industriel, afin de contrer l'érosion des sols, de protéger la vie sauvage, d'arrêter l'assèchement graduel des ressources d'eau, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et d'assurer l'équilibre de ces écosystèmes.

La grande majorité de ces boisés d'intérêt sont situés sur des terres privées dont la protection n'est pas sous l'égide spécifique de la Loi sur la qualité de l'environnement, mais plutôt de différentes législations en lien avec le monde agricole, résidentiel ou forestier. Celles-ci sont gérées par mes collègues du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ou encore du ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture (MAPAQ). Les municipalités et les MRC peuvent aussi légiférer en la matière sur leur territoire. Ainsi, monsieur le député de Granby peut entrer en contact avec les élus de la MRC de la Haute-Yamaska ou avec mes collègues de ces différents ministères, plus à même de fournir des pistes de solution quant à la problématique soulevée.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de ma considération distinguée.



DAVID HEURTEL

Cabinet de Québec  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3911  
Télécopieur : 418 643-4143  
Courriel : ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal  
8<sup>e</sup> étage  
141, avenue du Président-Kennedy  
Montréal (Québec) H2X 1Y4  
Téléphone : 514 864-8500  
Télécopieur : 514 864-8503  
Courriel : ministre@mddelcc.gouv.qc.ca